

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Geographica Helvetica : schweizerische Zeitschrift für Geographie
= Swiss journal of geography = revue suisse de géographie =
rivista svizzera di geografia**

Band (Jahr): **31 (1976)**

Heft 3

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Berichte

Cours de géographie agricole à Neuchâtel

Dans un cours (1) de géographie agricole(2) destiné aux professeurs de l'enseignement secondaire, M. Frédéric Chiffelle (3), professeur de géographie à l'Université de Neuchâtel, s'est attaché à dégager les méthodes d'étude des exploitations agricoles.

La géographie agricole est souvent envisagée au niveau de la région, peinte à grands traits, souvent grossiers. Pour comprendre cette géographie - les études de géographie urbaine vont d'ailleurs aussi dans ce sens - M. Chiffelle pense qu'il faut se pencher sur l'exploitation agricole elle-même, travailler à l'échelon de la micro-analyse. Cette méthode permet de comprendre les mécanismes d'ordre économique, géographique, politique, affectif ou technique qui règlent la conduite d'une exploitation et, partant, de l'agriculture dans son ensemble, puisqu'une des tâches du géographe consiste à dégager, à partir de plusieurs micro-analyses, les régularités qui permettent d'envisager les tendances futures.

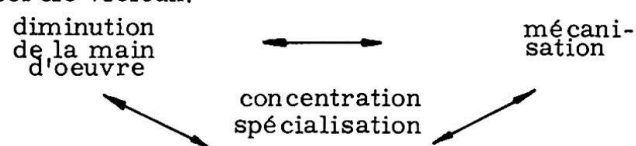
Ce point de vue est valable à tous les niveaux d'enseignement. S'adressant à des maîtres de l'enseignement secondaire, M. Chiffelle n'a pas manqué d'insister sur les avantages pédagogiques de la micro-analyse: élaboration de questionnaires d'enquêtes, visite d'exploitations, contacts avec les personnes intéressées notamment.

L'étude d'une exploitation agricole commence d'abord par une mise en évidence des contraintes. Elles sont importantes, car elles vont conditionner en grande partie les orientations de la ferme et aider à la recherche de systèmes de production optimaux. Les premières sont d'ordre physique: climat, qualité des sols, pentes, altitude; mais il en existe d'autres: surface du domaine, main d'oeuvre, investissements, connaissances agronomiques, conditions du marché.

L'analyse doit ensuite aborder les facteurs de production: le sol, les hommes, le matériel et les bâtiments, le capital. L'approche de chacun de ces chapitres dépasserait le cadre de ce compte-rendu. Nous nous contenterons dès lors de ne relever ici que deux points sur lesquels M. Chiffelle a mis l'accent: le faire-valoir indirect (fermage) et la mécanisation.

Le fermage: L'apparition des promoteurs immobiliers a désacralisé la terre. Souvent alléché par des offres étonnantes, l'agriculteur envisage de plus en plus le sol comme un bien économique et non plus comme un bien affectif. Cette évolution est aussi sensible dans les modes de faire-valoir. Si en Suisse la grande majorité des domaines (80%) est encore exploitée en faire-valoir direct, on constate cependant une forte augmentation du fermage où le propriétaire loue le capital-domaine (terres et ferme) et le fermier apporte le capital-fermier (cheptel, machines, semences, etc.). L'agriculteur ne tient donc plus à tout prix à posséder les terres qu'il exploite bien que la loi suisse n'accorde aux fermiers qu'une protection toute relative. En Grande-Bretagne au contraire, les fermiers (ils représentent le 80% des agriculteurs) sont très bien protégés puisqu'une rupture de bail ne peut intervenir que si elle a été ratifiée par le Ministère de l'agriculture.

La mécanisation: L'agriculture tend à se mécaniser toujours plus. Cause ou conséquence de l'exode rural, la mécanisation s'inscrit dans un cercle vicieux:



La mécanisation a révolutionné l'agriculture. Elle a permis d'accroître la productivité en raccourcissant les temps de déplacement et les temps de travail. En 1939, on comptait, pour une exploitation, 6 ha par UTH (Unité-Travailleur-Homme) et en 1960, on en était à 10 ha/UTH. La machine a aussi atténué les pointes de travail, modifié les techniques culturales et l'architecture des fermes. Elle a surtout poussé l'agriculteur à d'énormes investissements et donc, tout naturellement, à la spécialisation.

L'agriculteur est devenu un entrepreneur. De par les énormes investissements qu'il consent et suivant les contraintes qu'il doit respecter, il est obligé d'opérer des choix. Les exploitations mixtes ont tendance à se dissocier; l'agriculture se sépare de la viticulture par exemple, car les chaînes de machines sont bien spécifiques à chacune de ces deux activités et les

pointes de travail coïncident souvent. Dans cet effort de rationalisation, on peut encore inclure les remembrements parcellaires et l'établissement d'une comptabilité journalière précise. Les premiers permettent de regrouper les terres d'un même agriculteur et de tracer un réseau de chemins fonctionnel; la comptabilité que s'impose peu à peu l'agriculteur(déjà plus de 80 agriculteurs s'y astreignent dans le canton de Neuchâtel) permettra, elle, de déterminer avec plus de précision les revenus agricoles, les charges, les investissements nécessaires, les seuils de viabilité, les besoins en main d'oeuvre.

Ces quelques lignes ne reflètent qu'imparfaitement les trois journées de cours assurées par M. Chiffelle. Mais il reste que les exposés sur les méthodes, la présentation d'enquêtes, la visite d'exploitations agricole et viticole et une excursion dans des zones dont le parcellement a été ramanié (4) ont apporté aux participants la conviction que la micro-analyse d'une exploitation agricole devait avoir sa place dans les programmes de géographie.

P. -Y. Theurillat

Notes:

1) Cours organisé à Neuchâtel par le Centre de perfectionnement des maîtres de l'enseignement secondaire de Lucerne et par la Société suisse des maîtres de géographie, du 13 ou 15 mai 1976.

2) Géographie agricole par opposition à la géographie rurale ou géographie agraire. La géographie rurale s'intéresse à la campagne; elle s'oppose à la géographie urbaine. Elle ne se préoccupe donc pas uniquement des problèmes de l'agriculture. La géographie agraire fait la part plus grande à une étude rétrospective liée à l'histoire agraire; elle dégage surtout l'aspect morphologique du paysage. La géographie agricole enfin se veut plus prospective, économique, sociale, agronomique; elle fait ressortir l'aspect structural du paysage.

3) M. Frédéric Chiffelle est l'auteur d'une remarquable thèse sur l'agriculture neuchâteloise: Le bas-pays neuchâtelois. Etude de géographie rurale. La Baconnière, Neuchâtel, 1968.

4) Le cours a été illustré par des excursions-enquêtes dans une exploitation agricole à Boudevilliers, dans une entreprise viticole et vi-

nicole à Colombier et Cormondrèche, par un exposé de M. Demartini de Cernier sur les méthodes de comptabilité agricole et par la visite d'un remembrement-aménagement avec M. Jeanneret, chef du Service des améliorations foncières et de l'aménagement du territoire du canton de Neuchâtel.

Schweizer Geographentag 1976

Am Samstag und Sonntag, 11. und 12. Dezember 1976, findet in Basel im Bernoullianum (Klingelbergstrasse 16) der Schweizerische Geographentag statt. Folgendes Programm ist vorgesehen:

11. 12.

10.00-12.30: Begrüssung, Einführungsreferat in die Arbeit der Schweizerischen Geographischen Kommission, zwei Referate über laufende Arbeiten an Geographischen Instituten der Schweiz

14.30-16.30: Referat zum Stand der Geographie und Diskussion

16.30-17.30: Jahresversammlung der Schweizerischen Geographischen Gesellschaft, Amtsübergabe an den neuen Vorstand

ab 18.30: Abendessen und zwangloses Beisammensein

12. 12.

09.30-10.45: Einführungsreferate in die Exkursionen mit Diskussion

10.45-10.55: Schlussworte des Zentralpräsidenten der Schweizerischen Geographischen Gesellschaft

ab 11.00: zwei ca. zweistündige Exkursionen:

- Humangeographie
- Physische Geographie

Das definitive Programm wird im Herbst versandt. Es kann bezogen werden im Geographischen Institut der Universität Basel, Klingelbergstr. 16, 4056 Basel.

Erich Schwabe